

Délibération du Conseil Municipal de la Commune de Beaumont

L'an deux mille vingt et le douze novembre à 19 h 30, le Conseil Municipal de Beaumont (Haute-Savoie), régulièrement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Monsieur Marc GENOUD, Maire.

Nombre de membres

En exercice	23
Présents	14
Votants	21
dont Pouvoirs	07

Présents : Le Maire, Genoud Marc,

MM les Adjoints : C. Seifert, R. Personnaz, T. Eudes, S. Mercet

MM les Conseillers : Nicolas Laks, G. Vilmint, S. Pérou, A. Blanc, C. Arhuero, J. Personnaz, V. Roy, C. Liévin, S. Casabianca

Pouvoirs : P. Meylan donné C. Seifert, Nathalie Laks donné à Nicolas Laks, C. Roy donné à V. Roy, M. Aragon donné à S. Mercet, S. Baud donné à T. Eudes, S. Tugler-Rossi donné à C. Arhuero, F. Aragon donné à S. Pérou

Absent : A. Saint-Pierre, S. Manganelli,

A été nommé secrétaire : G. Vilmint

FINANCES-Attribution d'une subvention à l'Association des Maires des Alpes Maritimes

Considérant les intempéries qui se sont abattus sur des communes des Alpes Maritimes et qui ont provoqué de graves dégâts matériels et des victimes,
Considérant qu'il est important pour la commune de Beaumont de pouvoir être solidaire de nos collègues et des habitants en ces temps complexes,

Il est proposé au conseil municipal, qui accepte à l'unanimité, de voter l'attribution d'une subvention de 4 000 euros qui sera versée à l'association des Maires des Alpes Maritimes qui se chargera de redistribuer ces fonds aux communes qui en ont besoin.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus.

Le Maire,

Marc GENOUD

Certifié exécutoire,
A Beaumont, le
Le Maire,

